

DEMANDE D'APPROBATION
Séance du Conseil général du 15 décembre 2021

Objet :

Règlement du Fonds d'embellissement

Demande d'approbation



Descriptif de la demande :

Le présent règlement a pour but la création d'un fonds d'entretien et de rénovation destiné au financement des travaux d'embellissement de la Commune.

Les entreprises mandatées pour la réalisation de travaux sont invitées par la Commune de lui verser un montant correspondant à 1 % du montant de la facture acquittée.

Les recettes affectées à ce fonds d'embellissement visent à assurer un entretien régulier et/ou à de nouveaux investissements liés au patrimoine de la Commune

Le Conseil communal sollicite l'approbation du Conseil général concernant le règlement du Fonds d'embellissement.